

TD(X)/Misc.3
13 février 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Conférence des Nations Unies sur le commerce
et le développement
Dixième session
Bangkok, 12-19 février 2000

**TABLE RONDE DE HAUT NIVEAU AVEC LA PARTICIPATION
D'ÉMINENTS ÉCONOMISTES**

**"Commerce et développement : orientations pour le XXI^e siècle -
la perspective théorique"**

Résumé

Document non officiel établi par le secrétariat de la CNUCED

La manifestation d'ouverture de la Xe CNUCED à Bangkok, le 12 février 2000, a été la Table ronde de haut niveau à laquelle ont participé d'éminents économistes qui ont exposé leurs idées sur les succès et échecs des 50 dernières années et les conséquences qu'ils ont eues pour les stratégies de développement et les accords et organismes internationaux, y compris pour le rôle de la CNUCED.

Ouvrant la Table ronde sur le commerce et le développement : orientations pour le XXI^e siècle, le Secrétaire général de la CNUCED, M. Rubens Ricupero, a constaté que la question de savoir si l'évolution vers un commerce plus libre sur une base non discriminatoire était compatible avec les aspirations au développement des pays pauvres était source de controverse dans l'opinion publique, comme l'attestaient les diverses manifestations qui s'étaient déroulées à Seattle en faveur du développement et de l'environnement et contre l'OMC, qui aidait les gouvernements de ses pays membres à négocier une nouvelle libéralisation du commerce.

L'opposition sous-jacente entre libéralisation du commerce et développement s'était manifestée dès 1947 à Genève lors des discussions préparatoires à la Conférence de La Havane sur le commerce. À cette époque, les pays sous-développés faisaient valoir que les asymétries

GE.00-70073 (F)
BKK.00-088

de structure économique étaient incompatibles avec des régimes commerciaux imposant des responsabilités égales à tous les pays. Ces asymétries n'étaient pas encore résorbées, s'accroissant au contraire du fait du processus de mondialisation. La crise financière mondiale, qui avait débuté en Thaïlande en juillet 1997, avait mis en évidence que la libéralisation simultanée du commerce et des flux financiers pouvait avoir des conséquences graves et inattendues qui n'avaient eu d'effet défavorable que sur les pays en développement.

M. Ricupero a estimé le moment venu de réfléchir à nouveau à la question du commerce et du développement et de se demander quelles orientations nouvelles pouvaient être définies dans le but de concilier libéralisation du commerce multilatéral et réussite des efforts de développement des pays y aspirant. Les délibérations intergouvernementales officielles de la Xe CNUCED pourraient à son sens être enrichies à bien des égards par la participation des partenaires non gouvernementaux avec lesquels la CNUCED collaborait régulièrement au titre de ses travaux. Ainsi, certains des experts universitaires les plus renommés spécialisés dans la théorie du développement avaient été invités à faire le point sur la manière d'aborder le nouveau siècle et à exposer les grands axes des politiques devant permettre d'orienter dans la bonne direction l'action visant à atteindre le but de la CNUCED - des échanges plus libres et le développement. Chacun de ces experts venait avec sa propre perspective et il était improbable que la CNUCED soit d'accord avec tout ce qui allait être dit. Sur certains points, les experts étaient eux-mêmes en désaccord, comme c'est le propre des experts. Néanmoins, certains thèmes durables allaient se dégager et être repris durant les délibérations de cette session de la Conférence et dans les quatre années à venir.

Exposés des participants

M. Bernard Chavance (Université de Paris VII - France) a traité deux questions : premièrement les enseignements pouvant être tirés de la confrontation entre les deux principaux systèmes économiques - capitalisme et socialisme - au XXe siècle; deuxièmement les enseignements pouvant être tirés de la transformation postsocialiste intervenue au cours des dix dernières années. Il a noté que le capitalisme et le socialisme s'étaient opposés tout en influençant leurs évolutions respectives et si le socialisme avait échoué, c'était par rapport à ses objectifs affichés, à savoir rattraper puis dépasser les pays capitalistes avancés grâce à un système économique progressiste.

Une des principales raisons de l'échec du socialisme résidait dans l'incapacité des États socialistes à s'adapter au changement et dans ses obstacles systémiques à l'innovation. Si le jugement porté par l'histoire était que le capitalisme l'avait emporté, le bilan du XXe siècle était en fait ambigu : des progrès considérables avaient été accomplis alors que les pays pauvres restaient perpétuellement à la traîne des plus riches. Les trois principaux inconvénients inhérents au capitalisme, mis en évidence par Keynes, avaient été confirmés par l'expérience : instabilité, inégalités sociales et chômage. M. Chavance a souligné que l'efficacité, la solidarité et la liberté n'étaient pas pleinement compatibles : ces notions étaient porteuses de dilemmes, de compromis et d'arbitrages. L'appréciation keynésienne du capitalisme demeurerait valable de nos jours, après l'effondrement du socialisme, son rival.

Trois grands enseignements pouvaient être tirés des dix dernières années : l'un était qu'une vision purement économique de la transition était trop étriquée. L'expérience montrait que l'interdépendance entre les champs économique, social et politique était au cœur de la

transformation du système et en déterminait la légitimité ainsi que la durabilité. Le deuxième enseignement touchait à la diversité des trajectoires de transformation, avec la trajectoire sociale eurocentrée en vigueur en Europe centrale, la crise dépressive de l'État que connaissait la Russie ou le gradualisme dans un contexte de forte croissance, par exemple, par la Chine. Ainsi, plus d'un sentier menait à la transformation.

Le troisième enseignement concernait le rôle de l'État dans une transition réussie et la nécessité d'une participation active de l'État au processus de transformation. L'intervenant a conclu qu'aux différents échelons de l'économie et de la société, une entente sur les règles à formuler par les organes légitimes et sur les moyens de les adapter constituait une nécessité incontournable.

Mme Carlota Perez (Consultante indépendante, Caracas, et chargée de recherche honoraire à l'Université du Sussex, Royaume-Uni) a fait observer que le développement consistait en l'acquisition sociale de capacités technologiques. Au moment où la société de la connaissance était en train de prendre forme dans le monde contemporain, trois enseignements fondamentaux se dégageaient dans l'optique du développement.

Premièrement, les stratégies réussies de développement étaient, et avaient toujours été, des processus réussis de développement technologique, supposant des efforts intenses aux fins de la maîtrise de la technologie. Elles avaient pour l'essentiel été des processus d'apprentissage réussi s'accompagnant de l'aptitude à modifier, adapter, améliorer et en fin de compte de dépasser radicalement par l'innovation des technologies étrangères. L'expérience du Japon et des quatre pays en voie d'industrialisation d'Asie avait montré qu'un lien profond et fondamental existait entre rattrapage - ou marche en avant effrénée - et maîtrise de la technologie. Une des grandes incidences de cet enseignement décisif sur le plan des politiques était que la technologie devait être placée au cœur et non à la marge des stratégies de développement. Elle ne pouvait plus être considérée comme un simple ingrédient du développement ni davantage rester la chasse gardée de spécialistes des sciences et de la technologie. La technologie devait être l'une des principales préoccupations des hauts responsables, étatiques ou privés, du processus de développement.

Un autre enseignement tiré du passé récent était que croissance rapide n'était pas synonyme de développement. À cet égard, il importait de noter que la différence cruciale résidait dans les capacités technologiques.

Ce n'était ni le degré de libéralisation, ni la rapidité du désengagement de l'État, ni l'ampleur des ajustements macroéconomiques, mais l'orientation et l'intensité de l'apprentissage technologique qui constituaient le déterminant réel du succès ou de l'échec. C'est pourquoi il importait au plus haut point de comprendre qu'un processus de croissance rapide n'aboutissait pas toujours au rattrapage ou au développement et n'était pas nécessairement irréversible. Ces périodes pouvaient cependant être cruciales en jetant les fondements d'avancées ultérieures.

Le troisième enseignement avait trait à la relation entre processus réussis de croissance et/ou de développement. Ces processus pouvaient se dérouler approximativement au même moment et tendre à présenter certains éléments fondamentaux similaires. Il ne s'agissait pas d'une simple coïncidence. Cela signifiait que les possibilités de développement étaient tributaires de phénomènes mondiaux affectant tous les pays au même moment. Cela signifiait qu'il existait une forte corrélation entre ce qui se passait dans les pays du centre et les possibilités de mettre en

route ou de poursuivre un processus de développement à la périphérie. Hormis dans le cas des anciens pays socialistes du système soviétique, au cours des cinquante dernières années les processus réussis de croissance et de développement avaient été des jeux à somme positive - les perspectives de développement étaient engendrées par les conditions régnant dans les pays du centre et les pays dotés de stratégies appropriées en tiraient avantage.

En conclusion, les perspectives de développement étaient un objectif évolutif dans le sens où ce qui avait fonctionné hier pouvait ne pas fonctionner demain et ce qui fonctionnait aujourd'hui n'allait pas nécessairement se révéler efficace demain. Les stratégies réussies de développement venaient en réponse à des perspectives précises et évoluaient constamment en fonction des révolutions technologiques. Le fait que même les industries traditionnelles aient été redéfinies radicalement étaient également une caractéristique d'un changement du paradigme technoéconomique.

À l'heure actuelle, il était nécessaire d'accroître sensiblement la capacité d'absorption technologique de chaque pays grâce à une organisation adaptée. À cet égard, il fallait que la communauté en finisse avec le débat stérile sur le thème État ou marché et s'attache à réinventer un État moderne et vigoureux capable de promouvoir le développement, d'améliorer la qualité de la vie et de veiller au bon fonctionnement du marché. Mme Perez a insisté sur la nécessité d'une organisation de l'État à multiples niveaux lui permettant de faire office d'intermédiaire efficace entre échelons mondial, national et infranational, apte à penser en termes mondiaux et à agir localement.

Elle a fait ressortir l'importance de la capacité d'absorption technologique ou du capital humain et estimé que le sens profond de l'expression "Société de la connaissance" ne se trouvait pas dans la rapidité ou le volume de la production des connaissances mais dans l'accès généralisé de l'ensemble des citoyens à cette production.

M. Kwesi Botchwey (Université d'Harvard, États-Unis d'Amérique) a abordé le problème du financement du développement, une des questions les plus délicates auxquelles étaient confrontés les pays pauvres – à savoir les pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud – qui avaient pourtant été largement passés sous silence dans les débats récents relatifs à l'architecture financière internationale. Le souci de ces pays pauvres n'était pas tant de maîtriser les perturbations occasionnées par l'instabilité des flux de capitaux à court terme, que de trouver les moyens d'attirer des capitaux, en particulier des ressources financières à long terme, afin de soutenir une croissance rapide et durable. L'accroissement phénoménal des flux de capitaux enregistrés au cours des dernières années, par exemple, avait affermi la conviction que les besoins des pays en développement en matière de financement du développement allaient être satisfaits grâce au fonctionnement plus ou moins normal du marché. Toutefois, la réalité était qu'on observait une forte concentration des flux d'IED dans les pays à revenu intermédiaire de l'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine, alors que les pays à faible revenu avaient dans l'ensemble été laissés à l'écart. En outre, l'aide public au développement qui demeurait pourtant la principale source de financement extérieure des pays à faible revenu, avait fléchi au cours des dix dernières années. Combiné à la faiblesse du taux de mobilisation des ressources internes imputable à la faiblesse des revenus, ce phénomène faisait de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud les régions du monde les plus en manque de capitaux. Ces régions étaient également, au demeurant, les moins intégrées aux marchés financiers et mondiaux et lourdement tributaires de flux d'aide en régression.

M. Botchwey a constaté que cela faisait ressortir la nécessité d'un allègement de la dette, susceptible d'encourager les flux d'investissement privés tout en libérant des ressources pouvant aller à l'investissement intérieur, en particulier dans les secteurs sociaux. Tout en prenant acte des changements importants à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés approuvés à Cologne, il a mentionné certains problèmes touchant aux critères d'admissibilité au bénéfice de l'Initiative et au manque de prévisibilité en découlant.

S'agissant d'inverser la tendance, le gros de la responsabilité continuait à son avis à incomber aux pays en développement, par le jeu de mesures destinées à favoriser la croissance, à accroître la compétitivité et à rapatrier les capitaux sortis. Mais une action s'imposait également sur la scène internationale, ce en vue d'élargir la participation de ces pays au commerce international, d'améliorer l'accès au marché des capitaux, d'avancer rapidement sur la voie de l'annulation de la dette et de définir de nouveaux moyens, novateurs, de mobiliser des capitaux à long terme et de les acheminer vers les pays à faible revenu.

Mme Frances Steward (Université d'Oxford) a souligné que la répartition des revenus revêtait une importance extrême pour le développement parce qu'elle touchait à la cohésion sociale, déterminait l'ampleur prise par le phénomène de la pauvreté à quelque niveau que se situe le revenu moyen, ainsi que la mesure dans laquelle la croissance contribuait à réduire la pauvreté, et qu'elle avait des effets jusque sur la santé des populations. Elle a insisté sur l'accumulation d'éléments indiquant qu'une répartition plus égale des revenus induisait une croissance économique plus forte. Alors que des stratégies tendant à promouvoir une croissance plus égalitaire semblaient tout aussi faisables que souhaitables, dans les années 80 et 90 s'était manifestée une nette tendance à la détérioration en matière de répartition de revenus, dans les pays développés comme dans les pays en développement. Diverses explications avaient été avancées, notamment la libéralisation du commerce, l'évolution technologique et, plus généralement, l'impact de la libéralisation et de la mondialisation.

Une inégalité marquée tendait à freiner la croissance, puisqu'elle aboutissait à l'instabilité politique, à l'incertitude et, donc, à un amoindrissement de l'investissement et à un ralentissement de la croissance. Mme Stewart a préconisé six stratégies propres à parvenir à une croissance plus égalitaire : i) des actions à orientation agricole et visant à accroître la productivité du secteur rural; ii) des stratégies très créatrices d'emploi; iii) le relèvement du niveau de l'éducation et la généralisation de l'éducation; iv) la redistribution des actifs (par exemple une réforme foncière); v) des politiques publiques tendant à structurer le marché dans un sens plus favorable aux démunis; vi) relever les taux d'imposition et les montants des dépenses publiques afin d'améliorer la répartition après impôt. Mme Stewart a jugé paradoxal que davantage d'égalité favorise le développement alors que la tendance effective était diamétralement opposée. En conclusion elle a indiqué qu'une action régionale coordonnée et une action internationale plus judicieuse aiderait à promouvoir l'égalité sans amoindrir la compétitivité. Par exemple, la coordination régionale des impôts et avantages internes permettrait d'améliorer la répartition sans nuire à la compétitivité, de même qu'une coopération régionale portant le salaire minimal avec sa fixation à un niveau approprié. À l'échelon international, une fiscalité coordonnée des flux de capitaux internationaux et un soutien au droit fondamental universel à un niveau de vie minimal concourraient également à améliorer la répartition des revenus. Enfin, elle a constaté qu'un environnement économique mondial appelait une réponse sociale mondiale.

M. Deepak Nayyar (Université Jawaharlal Nehru, New Delhi - Inde) a souligné que le développement devait se traduire par une amélioration des conditions de vie de la population, constat qui était souvent oublié dans la quête des richesses matérielles aussi bien que dans les domaines de préoccupation classique de l'économie. L'austérité maintenant en échange de la prospérité future avait cessé d'être une option acceptable. Malgré des progrès économiques prodigieux, le développement était très inégal d'un pays à l'autre et à l'intérieur des pays. Ainsi, dans un monde où les partenaires n'étaient pas égaux, les règles du jeu des transactions économiques internationales étaient asymétriques dans leur conception et inéquitables dans leur application.

Il a insisté sur trois points à cet égard. Premièrement les règles différaient d'un domaine à l'autre. Alors que les frontières nationales étaient censées ne pas intervenir en matière de commerce et de flux de capitaux, des démarcations nettes existaient en ce qui concernaient les flux de technologies et de main-d'œuvre. Deuxièmement, certaines règles s'appliquaient aux uns mais pas aux autres, par exemple les conditions imposées par le FMI et la Banque mondiale. Troisièmement, le catalogue de nouvelles règles était partial, par exemple la tentative d'élaboration d'un accord multilatéral sur l'investissement, qui aboutirait à accorder des droits à des investisseurs étrangers sans leur imposer d'obligations. La mondialisation, en conjonction avec ces règles asymétriques, était appelée à réduire sensiblement l'autonomie des pays en développement s'agissant de formuler des politiques économiques aux fins de leur développement.

M. Nayyar a constaté qu'aucun pays ne souhaitait être exclu de la mondialisation. Le choix était dès lors entre insertion passive induite par le marché dans l'économie mondiale, et intégration stratégique sélective dans laquelle un rôle revenait à l'État nation. L'approche judicieuse était la seconde. Dans le contexte international, l'État devait s'attacher à influencer sur les règles du jeu afin d'en rendre l'issue plus équitable; il fallait accorder aux pays en développement le temps et l'espace voulus pour apprendre à devenir des acteurs compétitifs.

Dans le contexte national, l'État devait s'attacher à créer les conditions préalables propres à assurer un développement économique plus égalitaire. Deux approches stratégiques étaient primordiales : l'approche proactive tendant à prévenir l'exclusion consistait à mettre au point des mécanismes et des politiques visant à assurer un large partage des avantages du développement. Cela supposait l'intégration de la politique sociale dans la stratégie de développement économique. La seconde approche pouvait se caractériser comme réactive. Elle était appelée à atténuer les effets défavorables de l'exclusion et à instituer des filets de sécurité sociale. Le temps était venu de définir en matière de développement un nouveau consensus, qui serait également soucieux d'équité que d'efficacité et de progrès social que de croissance économique. L'accent devait se déplacer de l'économie vers la population et des moyens vers la fin.

M. Ippei Yamazawa (Institut des économies en développement, Tokyo - Japon) a souligné que le processus de mondialisation ne pouvait être interrompu puisqu'il n'était pas le produit du FMI ou de l'OMC, mais la résultante d'activités commerciales tirant pleinement parti de l'évolution de la science et de la technologie. Puisqu'il s'agissait d'une tendance irréversible, les pays n'avaient donc d'autre choix que d'en maximaliser les avantages et d'en minimiser les effets défavorables. Afin de répondre avec succès au défi de la mondialisation, des moyens d'action devaient être définis à trois échelons - national, régional et mondial.

À l'échelon national, les institutions internes devraient, tout en mettant en place la législation nécessaire au fonctionnement des mécanismes du marché, introduire la sécurité sociale et des filets de sécurité pour venir en aide aux perdants de la mondialisation. Les organisations internationales, telles que la CNUCED et l'OMC, devraient soutenir les efforts déployés par les gouvernements nationaux en modifiant le régime mondial.

Étant donné que tous les pays en développement n'avaient pas les moyens de mettre en œuvre avec efficacité par eux-mêmes leurs réformes internes, ils avaient besoin de l'aide de ceux qui connaissaient leurs besoins locaux et la réalité. Dans ce contexte, les groupements régionaux avaient un rôle à jouer. L'APEC, se composant de pays développés aussi bien que de pays en développement, était doté d'un ordre du jour spécifique combinant effort de libéralisation et facilitation (par exemple rationalisation des procédures douanières et harmonisation des règles et normes) et coopération économique et technique aux fins de la valorisation des ressources humaines et de l'avancée de la science et de la technologie. Ces éléments pouvaient aider à assurer le rétablissement progressif des pays touchés par la récente crise économique tout en évitant la répétition de cette crise.

Certains membres de l'APEC étaient disposés à apporter leur aide également à des non-membres. À ce propos, l'intervenant a estimé que la CNUCED pouvait jouer un rôle de catalyseur. La communauté internationale quant à elle pourrait tirer le meilleur parti de la coopération régionale en tant que moyen d'aider les pays en développement à répondre avec succès au défi de la mondialisation.

M. Alfred Maizels (Université d'Oxford), prenant la parole au sujet de la dépendance à l'égard des produits de base, a fait ressortir que le secteur des produits de base, dont la majorité de la population de la plupart des pays en développement était tributaire, revêtait une importance déterminante pour le progrès économique et social desdits pays. Tout progrès dans ce secteur était toutefois fortement tributaire des changements intervenant sur les marchés mondiaux des produits de base, concernant en particulier les prix. Le recul actuel des cours des produits de base était plus prononcé et durable que lors de la grande dépression des années 30. De ce fait, les pays dépendant des produits de base s'étaient retrouvés confrontés à une forte détérioration de leurs termes de l'échange, ce qui amoindrissait considérablement leur potentiel de croissance et sapait les efforts de réformes intérieures, de restructuration de la dette et de mobilisation de ressources extérieures.

Ces problèmes liés n'avaient à son avis pas été sérieusement pris en considération par la CNUCED ou aucune autre instance internationale au cours des 20 dernières années, période durant laquelle le commerce extérieur et la position de ces pays en matière de liquidités n'avaient cessé de se détériorer. Une nouvelle stratégie commune internationale visant à traiter des différents problèmes de fixation des prix et des problèmes connexes que connaissaient les pays tributaires des produits de base constituait une nécessité urgente.

Une telle stratégie devrait reposer sur trois principes : i) la combinaison judicieuse des mécanismes du marché et des mécanismes de réglementation du marché, à mettre en œuvre de manière appropriée pour atteindre des objectifs concertés; ii) l'établissement d'une distinction entre les différents problèmes de fixation des prix (dépression des cours, cycles pluriannuels des cours et fluctuation à cours terme, par exemple); iii) la prise en considération des relations existant entre les problèmes liés aux produits de base et les autres secteurs, en particulier

les marchés financiers. En conclusion, l'intervenant a constaté que la dixième CNUCED offrait une possibilité de se pencher avec sérieux sur la proposition faite à la huitième CNUCED relative à une conférence des Nations Unies sur les produits de base.

M. Alan Winters (Université du Sussex), examinant la politique commerciale sous l'angle de la politique du développement, a estimé que le libéralisme commercial restait le meilleur moyen de favoriser le développement et que l'ouverture et la non-discrimination devraient demeurer les deux mots d'ordre pour l'avenir. Il a expliqué que le remplacement des importations découlait tout naturellement du contexte théorique et pratique dans lequel s'élaboraient les politiques dans l'après-guerre mondiale. Il fallait alors protéger résolument les industries locales et il n'y avait guère pénurie d'arguments en faveur du traitement spécial et différencié dans le cadre du GATT. Or le libéralisme commercial semblait davantage susceptible de déboucher sur le développement et des politiques libérales à la fois simples, transparentes et prévisibles s'avéraient donc préférables. Même si les effets négatifs de la libéralisation ne sauraient être ignorés et si l'on ne pouvait prétendre que nul ne fût touché par la réforme du commerce, les programmes de réforme ne sauraient être l'otage de certains perdants. Le choix du moment et l'échelonnement de la libéralisation devaient être minutieusement pesés et il fallait prévoir des politiques appropriées de compensation.

M. Winters a également exprimé son scepticisme au sujet d'arrangements commerciaux régionaux destinés aux pays en développement qui, à son avis, semblaient autant susceptibles de susciter un déplacement des courants commerciaux que d'en créer de nouveaux. Il a fait état du manque d'outils permettant d'apprécier correctement les régimes commerciaux, ce qui empêchait d'évaluer convenablement les cadres directifs et de déterminer à quel stade telle ou telle politique devenait "acceptable". Cette inaptitude à jauger les régimes commerciaux expliquait en grande partie la difficulté qu'il y avait à prouver de manière probante que l'ouverture était bonne pour la croissance économique. La CNUCED – qui produisait soit déjà des données relatives aux politiques commerciales – devrait donc renforcer ses efforts dans ce domaine, notamment par le biais de travaux d'analyse visant à mettre au point des méthodes de mesure et des résumés analytiques concernant les données en question.

Mme Alice Amsden (Massachusetts Institute of Technology) a abordé la question de savoir si les pays en voie d'industrialisation, notamment ceux qui disposaient d'une modeste expérience dans le secteur manufacturier tout comme ceux qui avaient efficacement encouragé l'industrie manufacturière au cours des 50 dernières années, pouvaient continuer à mettre sur pied un secteur manufacturier selon les règles de l'OMC. Celles-ci favorisaient les avancées scientifiques et techniques et offraient aux pays d'amples possibilités de promouvoir leurs branches manufacturières. Les pays les plus avancés sur le plan technique continuaient de soutenir leur compétitivité industrielle en subventionnant la recherche, le développement régional et la protection de l'environnement. En outre, leurs entreprises naissantes bénéficiaient d'incitations spéciales pour s'implanter dans des complexes scientifiques et des zones industrielles. Par ailleurs, l'OMC n'était pas inflexible en ce qui concerne les droits de douane, car elle prévoyait des sauvegardes et des mesures antidumping, ainsi que des mesures permettant de se protéger contre toutes les importations si celles-ci atteignaient un niveau qui mette en péril la balance des paiements.

Il n'était pas question de déprécier certaines des préoccupations que les pays en développement avaient exprimées au sujet de l'OMC. Celles-ci touchaient au commerce des produits agricoles et des services, notamment les services financiers, aux droits de propriété intellectuelle, aux normes du travail et à l'environnement. De l'avis de Mme Amstel, il n'y avait pas pénurie de méthodes que les pays les moins industrialisés puissent employer pour promouvoir leurs industries dans le cadre du système de l'OMC. Elle a également fait observer que, pour encourager leurs industries, les pays pouvaient recourir aux "mécanismes de contrôle réciproque" que les pays industrialisés avaient mis à profit pour veiller à ce que les subventions et d'autres aides aux milieux d'affaires soient utilisées à bon escient. Ces mesures de soutien étaient liées à des normes d'exécution vérifiables et orientées vers des résultats. Le recours à de telles mesures restait possible dans le cadre de l'OMC, bien que les gouvernements doivent faire preuve d'une plus grande retenue en fixant des objectifs d'exportation en tant que condition à l'octroi de subventions et que les clauses relatives au contenu local soient interdites.

M. Peter Evans (Université de Californie, Berkeley) a dit que les 25 premières années du nouveau millénaire représentaient une occasion sans précédent pour mettre en place des moyens institutionnels. L'économie politique mondiale était fondée sur des courants d'information et des échanges commerciaux, mais reposait également sur un ensemble complexe de règles dont le maintien et l'application nécessitaient des organisations concrètes aux échelons tant mondial que national. Il fallait prévoir des règles qui soient assorties d'institutions solides assurant un environnement prévisible. Si les problèmes des inégalités et de l'instabilité n'étaient pas traités sur le plan institutionnel, ils risquaient de s'aggraver. Les profondes mutations survenues dans l'organisation de la production et les échanges du fait de la mondialisation avaient largement distancé les cadres institutionnels de gestion. De surcroît, les organismes actuels de gestion publique dans un contexte global en étaient encore aux étapes de la formation.

La création de l'Organisation des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods était allée de pair avec le renforcement des institutions nationales de protection sociale. En combinant un cadre institutionnel axé sur l'ouverture internationale avec celui qui se consacrait à l'action sociale, l'ouverture pourrait s'avérer plus bénéfique sur le plan social et, partant, plus acceptable sur le plan politique. Cependant, ces institutions n'étaient pas suffisantes, car les avantages qu'elles procuraient s'adressaient surtout aux citoyens des pays industriellement avancés de l'Atlantique Nord et il n'était pas possible de prévoir ce sur quoi les mutations techniques et économiques pourraient déboucher en matière d'ouverture de l'économie mondiale et à quel point elles pouvaient nuire aux aspects liés à la protection sociale.

Le nouvel essor du processus de renforcement institutionnel devait s'accompagner d'un élargissement des avantages au niveau mondial et d'un maintien de l'équilibre entre protection sociale et ouverture. Ces objectifs permettraient de faire en sorte que le libéralisme devienne socialement avantageux et politiquement légitime. M. Evans a fait état des obstacles à la mise en place d'institutions novatrices, les réactions à l'OMC étant un exemple de cette confusion. La destruction des institutions existantes ne nous permettrait pas de revenir à un passé mythique. Les pays en développement profiteraient davantage d'un système commercial réglementé qui limite les pouvoirs des pays les plus forts et des sociétés transnationales. Il existait en outre des possibilités de modifier les règles.

Officiellement, l'OMC prévoyait des processus décisionnels démocratiques, mais la prise de décisions avait, dans la pratique, un caractère plus oligarchique que démocratique. Les pays en développement avaient montré, tant à Seattle qu'antérieurement, lors de la sélection du Directeur général de l'OMC, que le droit formel de voter pouvait se traduire par un pouvoir informel. Les pays en développement avaient de bonnes raisons de vouloir institutionnaliser certains moyens de parvenir à un consensus en vue de tirer parti des possibilités inhérentes aux caractéristiques particulières de l'OMC. Il fallait soit prévoir des innovations sur le plan institutionnel, soit mieux tirer parti du potentiel d'organisations mondiales existantes telles que la CNUCED. Plutôt que de s'accommoder d'un système censément immuable de mondialisation, les pays en développement devaient s'appliquer à le refaçonner.

M. Hans Binswanger (Banque mondiale, Washington DC) a examiné les raisons pour lesquelles l'agriculture était si importante pour la croissance rurale et la réduction de la pauvreté rurale dans de nombreux pays en développement. Le secteur agricole pouvait soutenir la croissance dans les régions rurales et y réduire la misère. Or cette évolution ne s'était pas produite, notamment parce que le commerce mondial des produits agricoles et agro-industriels avait connu une croissance plus lente que les échanges en général. Les pays en développement n'avaient pas pu participer à la croissance du commerce dans le secteur de l'agriculture dans la même mesure que dans celui de l'industrie en raison des obstacles considérables auxquels leurs produits agricoles se heurtaient sur les marchés. Un tel état de choses avait freiné l'expansion et la diversification de l'agriculture dans le monde en développement.

Les contraintes pesant sur le commerce agricole – notamment le protectionnisme agricole pratiqué dans les pays industriels – continuaient d'infliger au monde en développement des pertes sociales extrêmement lourdes, trois fois plus élevées que les restrictions au commerce des produits textiles. Elles annulaient en outre largement l'aide fournie par les pays développés sous forme de dons.

Les pays en développement devaient poursuivre les réformes de la politique agricole, mais également s'attacher, au cours du prochain cycle de négociations de l'OMC, à réduire les contraintes s'exerçant sur le commerce des produits agricoles. Il fallait interdire les subventions à l'exportation, diminuer les subventions versées aux producteurs locaux, accroître les possibilités d'accès dans le cadre des contingents tarifaires, supprimer le principe de la progressivité des droits sur les produits agricoles transformés et réduire le niveau et la dispersion des droits consolidés appliqués aux importations agricoles.

M. Binswanger a estimé que la CNUCED devait définir ses fonctions et son programme de travail en concertation avec l'OMC, la FAO, le FMI et la Banque mondiale. Il s'agissait à la fois : d'offrir aux pays en développement un lieu de discussion sur le commerce et les questions connexes; de tenir à jour des bases de données sur le commerce et de communiquer des renseignements; d'effectuer des analyses d'une haute tenue, d'accorder une assistance technique en matière de normes et de règlement des différends; de préconiser une amélioration de l'accès au marché des pays industrialisés; et de contribuer à la formation de groupements pour déterminer les positions communes des pays en développement dans les négociations commerciales multilatérales.

Débat

Le bref débat qui a suivi les exposés présentés par les intervenants a fait ressortir l'importance du développement humain et institutionnel, le rôle crucial de l'État, de l'accumulation de capital et du renforcement des capacités technologiques, ainsi que la fonction essentielle de la conduite des affaires publiques dans un contexte global, qui devait étayer et non remplacer la gestion publique nationale. Les observations faites au sujet de la mondialisation ont mis en évidence les préoccupations suscitées par les inégalités et la marginalisation, notamment en matière de répartition des revenus. L'importance des questions sociales a également été soulignée. Il a été jugé souhaitable d'accorder un traitement particulier aux pays lourdement endettés et tributaires des produits de base. En réponse à certains des exposés faisant état d'une réduction de l'intervention des pouvoirs publics, il a été constaté qu'un État fort s'était avéré essentiel pour le développement des pays industrialisés au cours de la révolution industrielle et demeurait donc nécessaire pour les pays en développement. Les carences du système capitaliste ont également été mentionnées, notamment le fait qu'il favorisait la survie des plus forts. Concernant le développement technique, il a été considéré indispensable que les pays en développement acquièrent des technologies.

Au sujet des accords du cycle d'Uruguay, il a été constaté que ceux-ci n'avaient pas procuré aux pays en développement les avantages escomptés et que les "initiatives de négociation" avancées par ces pays à la réunion de l'OMC tenue à Seattle n'avaient même pas été prises en compte. L'échec de cette réunion résultait d'un désaccord de fond entre les pays développés. Les règles du système commercial multilatéral comportaient, à l'intention des pays en développement, des dispositions relatives à la qualité des efforts déployés, qui devaient être rendues opérantes et juridiquement contraignantes. Il convenait de mettre en place un système commercial véritablement équitable qui permette la participation pleine et entière des pays en développement.
